



# VIDE GRENIER 1er MAI 2025 ALLINGES

La MJC Allinges vous accueille pour son Vide Grenier du **jeudi 1er mai 2025**

- Les marchandises destinées aux stands **intérieurs** peuvent être déposées la veille soit le mercredi 30 avril entre 17h et 19h (fermeture des locaux à 19h).
- Installation le matin du 1er mai à partir de 6h.
- Ouverture au public de 8h à 17h.
- Fermeture des locaux (exposants) 18h (locaux débarrassés).
- La vente de produits alimentaires ou boissons est interdite sous peine d'expulsion immédiate et sans remboursement.
- La MJC se réserve le droit de refuser (exposants ou objets à la vente) qui ne rentrent pas dans le cadre de la vente d'un vide grenier.
- Les portants ne doivent pas dépasser la limite de votre stand.
- Ce vide grenier est destiné **aux particuliers**.

## Buvette et petite restauration tout au long de la journée

### TARIFS :

Emplacement à l'intérieur de 2m40 ⇨ **15€** l'emplacement (tables et chaises fournies)  
(environ)

Emplacement à l'extérieur de 2m ⇨ **12€** l'emplacement (venir avec son matériel)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les réservations se feront dès réception de ce courrier. Elles seront payables d'avance et non remboursables. Joindre obligatoirement une copie recto-verso de la carte d'identité pour déclaration à la sous-préfecture.

Règlement par : Chèque à l'ordre de la : MJC ALLINGES

Espèces/carte bancaire au secrétariat aux horaires suivants :

**Lundi-Mardi - Jeudi – 17h30 – 19h**

**Mercredi 14h – 17h30**

**Samedi de 9h – 12h**

**Au titre de la réglementation en vigueur, nous informons tous les exposants que bien que les locaux soient fermés à clé nous dégageons toute responsabilité en cas de vol. Les locaux ne seront pas gardés pour la nuit. Par ailleurs les ventes faites engagent l'entière et seule responsabilité des exposants.**

**En cas de litige sur un objet acheté la MJC dégage toutes responsabilités.**

La loi n°2005-882 article 21 tend à limiter à tout particulier non inscrit au registre du commerce et des sociétés à deux par an les ventes de cette nature.

**BON A RETOURNER avant le jeudi 3 avril 2025 accompagné de la carte identité et du règlement à  
MJC ALLINGES 37 Rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES  
(en majuscule)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

-----**partie réservée à la MJC**-----

Carte d'identité :

Intérieur  Pt salle  Grande salle  N° .....

Extérieur  Parking haut  Parking bas  Mairie  N° .....

Règlement Chèque  N° ..... Espèces  Bon N° .....

# Attestation sur l'honneur d'un particulier de non-participation à 2 autres ventes au déballage

Vente au déballage du 1<sup>er</sup> mai 2025 organisée par la MJC d'Allinges 37 Rue du Crêt Baron  
74200 ALLINGES

À Allinges , le .....

## Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) ..... né(e) le .....  
à .....et domicilié(e).....  
..... , participant non professionnel à  
la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- 0 n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- 0 ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à  
..... le .....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des  
objets personnels et usagés.

Fait à ....., le .....

Signature